

**PROGRAMME NATIONAL LEADER+
2000-2006
Rapport annuel d'exécution : année 2005**

**GAL Pays de Guéret
FR-LI05**

Soumis à l'avis du Comité de programmation
Du 28 février 2006

2 rue Hubert Gaudriot
23000 GUERET



SOMMAIRE

Généralités et renseignements pratiques	page 3
Introduction	page 5
I. <u>MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT</u>	page 6
A. <i>Evolutions socio-économiques significatives du territoire</i>	
B. Modifications des politiques nationales, régionales ou sectorielles et du cadre de référence	
II. <u>ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE LA COOPERATION</u>	page 6
A. <i>Etat d'avancement du programme de développement</i>	
Graphiques :	page 7
- FEOGA programmé	
- nature des porteurs de projets	
- cofinancements du programme	
B. <i>Etat d'avancement par action du thème fédérateur</i>	
- Action 1	page 11
- Action 2	page 15
- Action 3	page 17
- Action 4	page 19
- Action 5	page 24
C. <i>Etat d'avancement des actions d'Assistance Technique</i>	page 29
D. <i>Etat d'avancement des actions de Coopération</i>	page 31
III. <u>EXECUTION FINANCIERE AU 31/12/2005</u>	
A. <i>Etat de la programmation</i>	page 33
B. <i>Suivi des paiements</i>	
C. <i>Dégagement d'office</i>	
IV. <u>DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT</u>	
A. <i>Fonctionnement du Comité de programmation</i>	page 35
B. <i>Utilisation de l'Assistance Technique</i>	
C. <i>Actions d'évaluation du programme</i>	
D. <i>Mesures prises pour assurer la publicité du programme</i>	
E. <i>Actions de contrôle de services faits</i>	
F. <i>Utilité de la mise en réseau</i>	
G. <i>Synthèse des problèmes rencontrés</i>	
V. <u>DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LE RESPECT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES</u>	page 37
Conclusions	page 38

COMPTE RENDU D'EXECUTION DU PROGRAMME EXERCICE 2005

Généralités

Nom du Groupe d'Action Locale (GAL) : Pays de GUERET

Statut : Association Loi 1901

Code de notre GAL : FR LI 05

Région : LIMOUSIN

Thème fédérateur du GAL: "utilisation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies", un levier au service du territoire.

Description du territoire du Pays de GUERET :

- 44 communes,
- 37 523 habitants,

La stratégie de développement du GAL Pays de GUERET

Les quatre priorités du Pays de GUERET qui fondent sa stratégie de développement, sont les suivantes :

- Structurer les ressources et les compétences du territoire par la mise en œuvre d'outils technologiques performants
- Soutenir les initiatives innovantes en matière d'activités économiques et de formation pour un développement durable du territoire
- Communiquer et promouvoir le territoire
- Assistance Technique

Plan d'action du programme Leader+ Pays de Guéret :

Volet I

Action 1 - la création d'une filière d'excellence, le « pôle domotique »,

Action 2 - le développement d'outils multimédias pour mobiliser et dynamiser les acteurs locaux

Action 3 - l'accueil et le développement de nouvelles activités de service liées aux TIC, et le renforcement de celles existantes

Action 4 - le développement de communautés virtuelles à vocation de formation

Action 5 - le développement de l'usage des TIC pour la promotion du territoire et la valorisation de ses produits et trois actions de mise en œuvre technique :

Volet II

Action 9 et 10 - coopération interterritoriale (projet SIGARE) et coopération transnationale (projet E-ELDERYCARE)

Volet III

Action 6,7 et 8 - Assistance Technique (Animation, Gestion et Evaluation du programme Leader+ Pays de Guéret)

Renseignements pratiques

Personne de contact pour le programme LEADER+ Pays de GUERET:

- Jean-Pierre SIMON, Président du GAL Pays de GUERET
- Philippe PONSARD, Directeur du GAL,
- Laure RAGUENE, Chargée de mission,
- David FORGERON, Web master et animateur TIC

Coordonnées complètes de la structure :

- Adresse : Résidence Fayolle, 2 rue Hubert Gaudriot, 23000 GUERET
- Téléphone : 05 55 52 83 67, Fax 05 55 41 13 01,
- Site Internet : www.leaderpaysdegueret.com
- Courrier électronique :
 1. galpaysdegueret@wanadoo.fr
 2. phi.ponsard@wanadoo.fr
 3. laure.raguene@wanadoo.fr
 4. david.forgeron@wanadoo.fr

Autres sites Internet :

www.portail-paysdegueret.com
www.paysdegueret.fr
www.sigare.net

INTRODUCTION

Le présent compte-rendu exprime l'activité du Gal Pays de Guéret durant le 3^{ème} exercice de son existence. Son équipe permanente, ainsi que son Bureau et son Comité de programmation, sont maintenant rodés à la procédure du programme Leader+. Les efforts soutenus effectués auprès des médias locaux (presse, radio) ont inscrit le programme Leader+ dans le paysage du territoire. L'effet de levier financier des actions s'opère non seulement auprès des cofinanceurs publics mais aussi auprès des maîtres d'ouvrage des projets privés. Il est fort probable que le niveau des cofinancements privés de la maquette financière initiale du programme soit atteint et même dépassé.

Certains des projets programmés prennent une ampleur territoriale, qui bien que souhaitée dépasse les espérances. Ce sont ces premiers résultats significatifs qui ont permis au GAL Pays de Guéret de proposer et obtenir une dotation complémentaire de 250 000 € de FEOGA, de finaliser le projet de coopération transnationale avec la Suède et l'Italie et d'obtenir 125 000 € de FEOGA supplémentaire. L'année 2005 a également été celle du lancement opérationnel de la coopération interterritoriale, agréée en décembre 2004 pour un montant de 44 000 € de FEOGA. C'est donc près de 30% de financement européen supplémentaire par rapport à l'enveloppe globale initiale qui sera injecté sur le territoire du Pays, à la double satisfaction des acteurs locaux : d'une part bien sûr, par les nouvelles possibilités financières offertes, et d'autre part aussi, par la reconnaissance du GAL par les autorités nationales.

Nous pouvons nous autoriser à considérer le GAL Pays de Guéret comme « un bon élève » du programme Leader+ : par son implication dans chaque volet du programme, justifiée par 3 années sans dégageement d'office, par sa participation active aux rencontres nationales et régionales organisées par l'UNA et le RIA Grand Sud-Ouest, et par sa contribution et son adhésion aux actions menées par le réseau Leader France pour défendre et sauvegarder « l'esprit Leader » face à une bureaucratie galopante.

Justement, cette troisième année d'activité est marquée par les différents contrôles opérés par le CNASEA, organisme contrôlé à son tour par la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles (CICC). Si le contrôle est la contrepartie légitime de l'autonomie liée au principe de « l'enveloppe globale » du programme Leader+, il faut savoir, et le GAL Pays de Guéret l'a particulièrement vécu le dernier trimestre 2005 (5 contrôles sur un mois !), que trop de contrôle tue l'initiative. Or le programme Leader+ est un Programme d'Initiative Communautaire. Durant les derniers mois de l'exercice, sur les trois temps pleins que compte le GAL, deux ont été consacrés à la seule procédure du programme.

A quand le temps pour les initiatives du territoire ?

Cette question va devenir obsédante sur les deux prochaines et dernières années de programmation qui viennent. La fin du programme approchant, le contrôle « tatillon » ne peut que se renforcer si l'ensemble des GAL français ne réagit pas. Il restera alors à convertir les agents de développement du GAL en agents administratifs zélés, pour une gestion administrativement correcte, avec moins de projets sur le territoire et... du dégageement d'office en perspective !

I MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

C. Evolutions socio-économiques significatives du territoire

Aucun changement majeur influant sur la mise en œuvre du programme n'est intervenu durant l'exercice 2005.

D. Modifications des politiques nationales, régionales ou sectorielles et du cadre de référence

Aucun changement majeur influant sur la mise en œuvre du programme n'est intervenu durant l'exercice 2005.

II ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE LA COOPERATION

A. Etat d'avancement du programme de développement

VOLET 1 (assistance Technique incluse)

Montant de l'aide FEOGA pour la durée du programme 2002 - 2008: 1.720.000 €

Montants programmés au 31/12/2005 sur les années 2003, 2004, 2005 et 2006

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Coût total des projets : 2 919 216 € (progression de 1 260 750€ par rapport à 2004)- FEOGA.O : 1 185 210 € soit 68,91 % du montant total de l'aide FEOGA, avec une intervention moyenne par projet de 40,6%- Fonds publics nationaux : 1 077 170 €- Fonds privés : 656 836 €- Nombre de projets concernés : 87 (37 projets de plus par rapport à 2004) |
|--|

Montants dépensés et justifiés au 12/12/2005 sur l'année 2003, 2004 et 2005

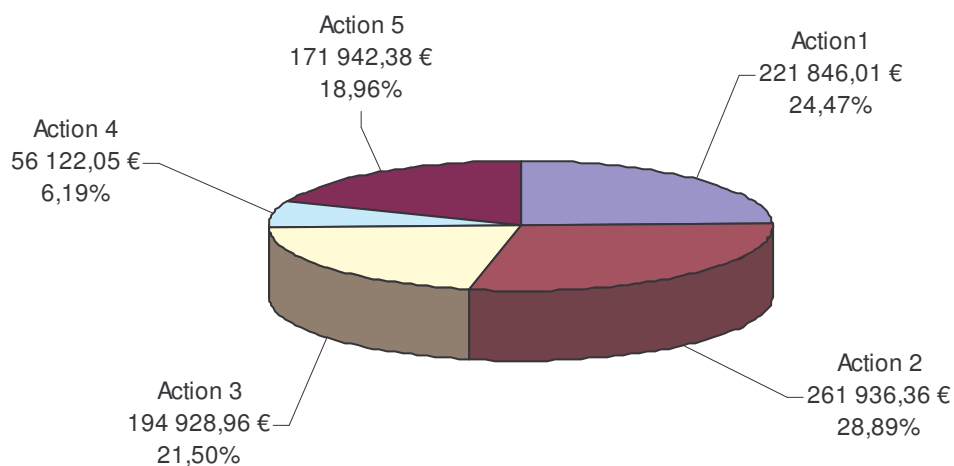
- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Total des dépenses éligibles justifiées : 1 726 732 €- Total FEOGA.O justifié : 724 638 € (progression de + 247 678 € par rapport à 2004 et + 106.5% par rapport au profil de Berlin, donc pas de dégageement d'office)<ul style="list-style-type: none">. Projets : 534 353 € payés ou en cours de paiement. Animation/gestion/évaluation : 190 285 € payés ou en cours de paiement- Fonds publics nationaux payés ou en cours de paiement : 427 726 €- Fonds privés payés ou en cours de paiement : 574 367 €- Nombre de projets concernés : 76 (hors assistance technique et 2 abandons) |
|---|

Quelques repères

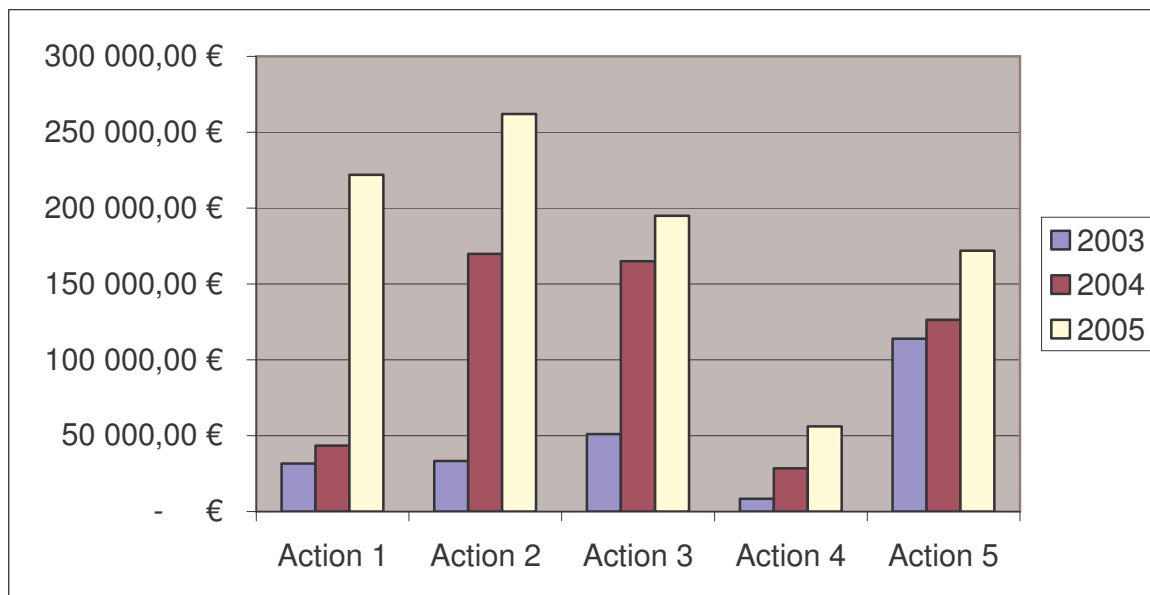
Du 01/01/2005 au 31/12/2005 :

- 47 porteurs de projet rencontrés dont :
 - 40 dossiers inscrits aux Comités de programmation (dont 3 dossiers Volet 2 et 5 dossiers Volet 1 ajournés et représentés)
 - 40 projets agréés et en cours de réalisation,
 - 10 projets abandonnés ou en phase de réflexion.

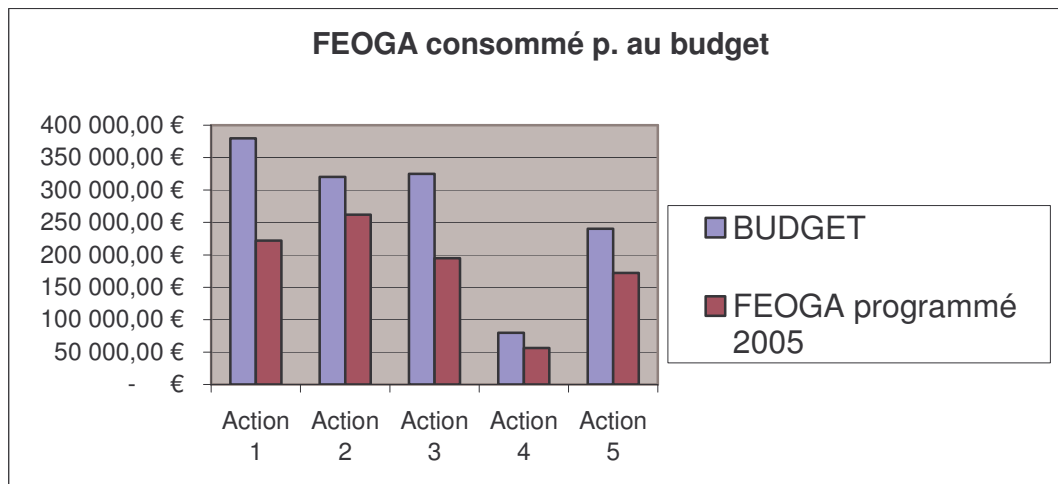
Répartition du FEOGA programmé par Action au 31/12/2005 (hors assistance technique)



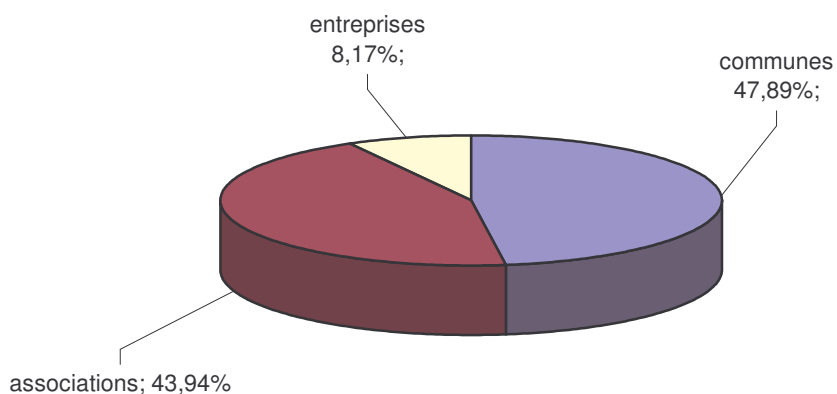
Evolution FEOGA programmé 2003, 2004 et 2005



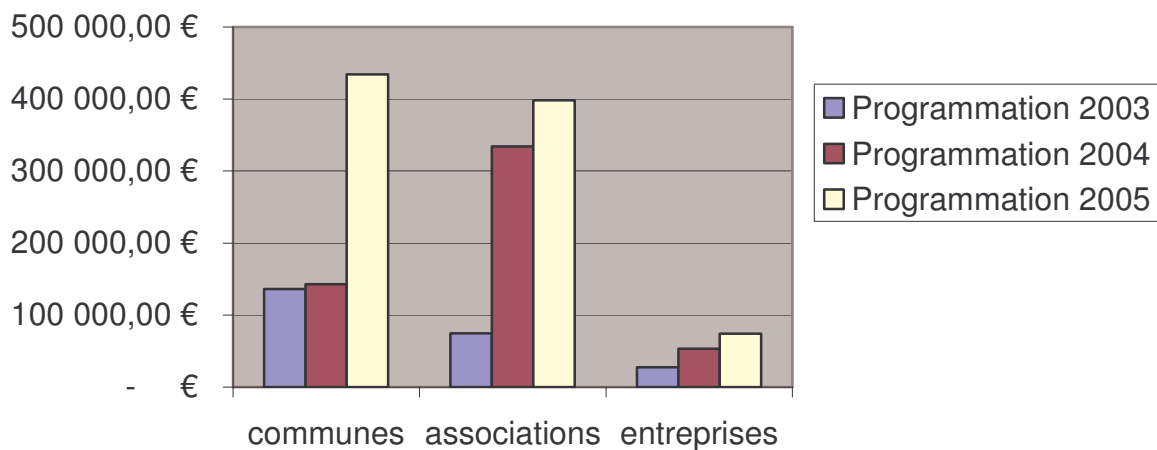
Niveau de consommation FEOGA programmé



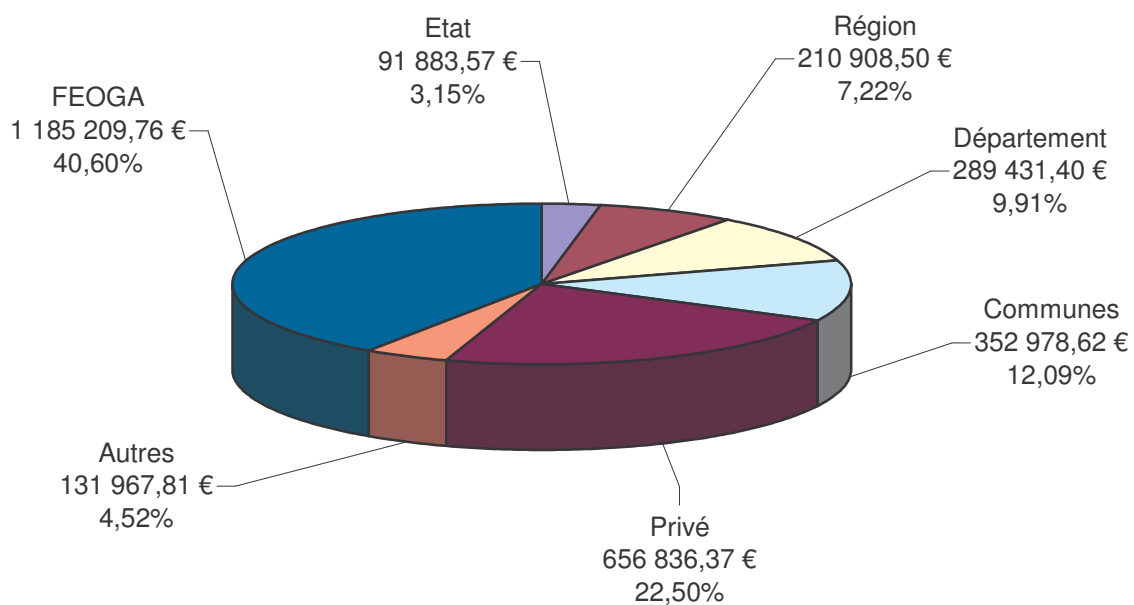
Répartition 2005 du FEOGA programmé par nature juridique des porteurs de projets (hors assistance technique)



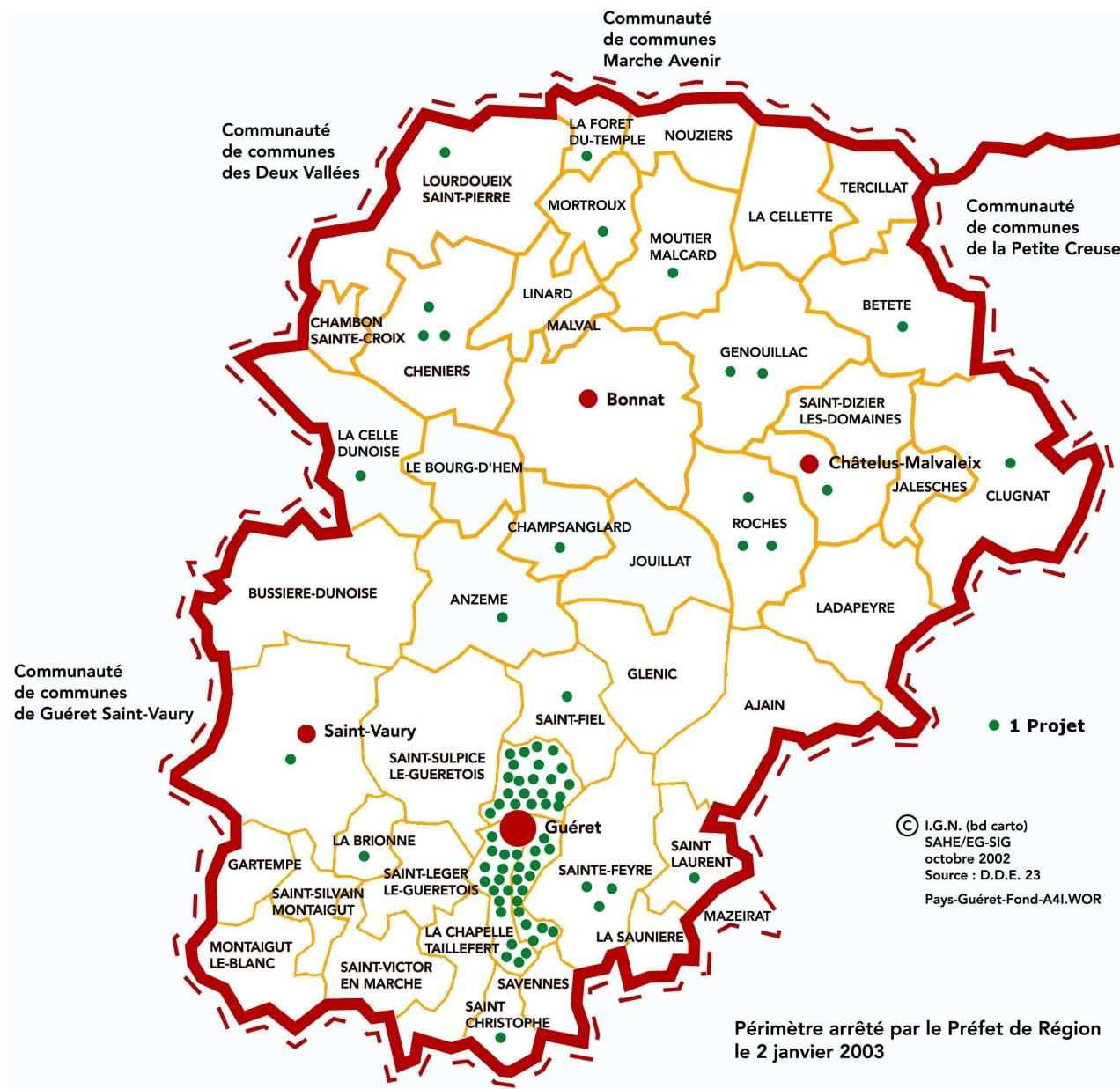
FEOGA programmé par nature juridique et par an (hors A.T)



Répartition des financements sur 2005 (Assistance Technique incluse)



Le Pays de GUERET et les projets du programme Leader +



B. Etat d'avancement par action du thème fédérateur

Projets soutenus dans le cadre de la priorité 1 : Structurer les ressources et les compétences du territoire par la mise en œuvre d'outils technologiques performants

Action 1: la création d'une filière d'excellence, le « pôle domotique »

Montant FEOGA prévu au programme Leader + : 380 000 € (+ 100 000 € de dotation complémentaire, actualisation agréée en CP du 20/06/2005)
Montant FEOGA programmé : 221 846 € soit 58.38% (+46.94% p.r à 2004)
Montant FEOGA versé : 71 374 € soit 18.78% (+7.35% p.r à 2004)
Coût total prévisionnel des actions programmées : 525 150 €

1 Installation d'un système de télégestion de l'eau potable (n°14205)

Maître d'ouvrage : Commune de Ste Feyre

Total programmé :	84 973 €	réalisé au 31/12/05 :	20 014 €
FEOGA programmé :	40 232 €	FEOGA réalisé :	9 476 €
		% FEOGA réalisé :	47,35%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
47 Etude technique et réalisation d'un schéma	étude	1	1
85 Nouveaux services collectifs créés	bâtiment public équipé	3	en cours

Objet : La municipalité de Ste Feyre gère un patrimoine public de plusieurs bâtiments à destination des habitants et associations de la commune. Le projet repose sur la gestion à distance de l'énergie nécessaire au fonctionnement de ces bâtiments (chauffage et électricité) et au contrôle d'accès des lieux mis à la disposition des personnes et associations de la commune (boulodrome, vestiaire etc.). Les économies d'énergie à réaliser sont évidentes dans la mesure où les bâtiments ne seront chauffés et éclairés qu'en fonction de leur occupation. La programmation s'effectuera depuis la mairie (plus de déplacements d'agents municipaux). Les réservations de salles seront mieux respectées dans la durée par le contrôle d'accès des personnes ou des clubs. Enfin, l'étude du système global de fonctionnement domotique est confiée en partie aux étudiants BTS du Lycée Favard à Guéret, dans le cadre du projet de pôle domotique Leader+.

2 Appui à la création d'une licence domotique (n°15900)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Guéret St Vaury

Total programmé :	56 000 €	réalisé au 31/12/05 :	0 €
FEOGA programmé :	22 400 €	FEOGA réalisé :	0 €
		% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
Partenariat avec les pôles de recherche et universitaire	partenariat	2	en cours
étude sur la mise en oeuvre de la licence	étude	1	en cours

Objet : La Communauté de communes a récemment fait réaliser une étude visant à évaluer l'opportunité de la création d'un pôle domotique ce qui a permis de définir des actions à partir des 5 objectifs suivants :

1 - fixer de la matière grise/fixer les jeunes sur le territoire/faire monter en compétence le territoire ; 2- Soutenir l'innovation dans une filière traditionnelle, importante pour le territoire : le bâtiment ; 3 - Créer de nouvelles activités économiques ; 4 - Mieux répondre aux besoins d'une partie importante de la population; 5 - Changer l'image

Pour répondre à ces objectifs, il apparaît essentiel de mettre en avant la formation des jeunes et notamment leur accroissement de compétences qui peut se faire grâce à la création d'une licence professionnelle au Lycée Jean Favard à Guéret.

3 Organisation d'un salon domotique (n°15904)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Guéret St Vaury

Total programmé :		23 059 €	Total réalisé :		23 059 €
FEOGA programmé : 18 447 €		FEOGA réalisé : 18 447 €		% FEOGA réalisé : 80%	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation		
organisation de séminaire	colloque	1	1		
participants au salon	exposant	30	30		

Objet : la Communauté de Communes de Guéret Saint Vaury a récemment fait réaliser une étude visant à évaluer l'opportunité de la création d'un pôle domotique, ce qui a permis de définir des actions comme la mise en oeuvre d'un salon sur les automatismes de l'habitat afin de promouvoir la domotique en Pays de Guéret .La manifestation se déroule sur 2 journées les 8 et 9 avril au hall de l'agriculture à Pommeil autour de 2 thèmes principaux : La domotique et la santé (Personnes à autonomie réduite) et les économies d'énergie (gestion d'énergie habitat, petit tertiaire), le salon accueillera des stands proposés par des professionnels en région, nationaux, voire internationaux : comme Legrand, Châtenet, entreprise italienne : Sistema Casa; le programme s'articulera entre la présentation de systèmes réalisés par les étudiants (gestion d'énergie, téléthèse...) et des conférences avec animateurs, des témoignages et des tables rondes.

4 Ingénierie pour la création du centre de ressources domotiques (n°15905)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Guéret St Vaury

Total programmé :		68 291 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé : 27 316 €		FEOGA réalisé : 0 €		% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation		
47 - Etude technique et réalisation d'un schéma	étude	1	en cours		
358 - entreprises concernées	centre	1	en cours		

Objet : La Communauté de communes a récemment fait réaliser une étude visant à évaluer l'opportunité de la création d'un pôle domotique ce qui a permis de définir des actions à partir de 5 objectifs. Pour y répondre, la Communauté de Communes doit créer les conditions du développement des entreprises en facilitant le passage de l'idée de création d'entreprise à sa réalisation. La création d'un centre de ressources identifié par tous les acteurs régionaux comme étant la référence dans le domaine de la domotique, et la mise en place sur le territoire d'un incubateur/pépinière permettra de répondre à cette problématique.

5 Incitation financière à l'usage de la domotique (n°15906)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Guéret St Vaury

Total programmé :		80 732 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		30 000 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
63 - mise en œuvre d'une action collective		action		1	en cours
358 - entreprises concernées		entreprise		5	en cours

Objet : La Communauté de communes a récemment fait réaliser une étude visant à évaluer l'opportunité de la création d'un pôle domotique ce qui a permis de définir des actions à partir de 5 objectifs. Pour y répondre, la Cdc doit travailler activement sur la liaison entre l'offre et la demande de produits domotiques. Cette étude doit donc mettre en avant les besoins des personnes en produits domotiques et inciter à leur consommation par des incitations financières. L'offre actuelle de produits/services domotiques par les entreprises sera étudiée et des démarches seront engagées avec les entreprises intéressées pour faire ressortir les actions (formations, investissement...) pouvant conduire à une réponse satisfaisante aux besoins de la population.

6 Organisation d'un appel à projets domotiques (n°15907)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Guéret St Vaury

Total programmé :		31 424 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		20 000 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
395 - Appels à projets lancés		concours		1	en cours
67 - Créations d'entreprises		création		7	en cours

Objet : La Communauté de communes a récemment fait réaliser une étude visant à évaluer l'opportunité de la création d'un pôle domotique ce qui a permis de définir des actions à partir de 5 objectifs. Pour y répondre, il apparaît nécessaire de réaliser un appel à projet incitatif en proposant un accompagnement personnalisé aux lauréats afin de développer leur projet sur le territoire la communauté de Communauté de Communes. Le travail du bureau d'études consistera à la détection des « possibles » porteurs de projets, à la définition précise des aides accordées aux lauréats (aide à la finalisation du business plan, financement des études complémentaires,



recherche de partenaires, recherche d'aides à l'implantation, fourniture de locaux,...) et à la participation à la sélection des projets.

7 Assistance à maîtrise d'ouvrage du projet domotique (n°15909)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Guéret St Vaury

Total programmé :		68 291 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		20 000 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation		
10 - Opérations d'information, animation, études et conseils	réunion d'info	15	en cours		
172 - Acteurs locaux impliqués	acteur local	10	en cours		

Objet : La Communauté de communes a récemment fait réaliser une étude visant à évaluer l'opportunité de la création d'un pôle domotique ce qui a permis de définir des actions à partir de 5 objectifs. Pour y répondre, la Cdc fait appel à un bureau d'études afin de poursuivre la démarche engagée et ainsi, de l'accompagner dans la réalisation des actions envisagées au travers d'animation de réunions, de mise en réseaux d'acteurs, de suivi de l'opération, de partage d'expériences avec d'autres territoires, de communication à l'extérieur du département sur le pôle domotique.

Action 2 : le développement d'outils multimédias pour mobiliser et dynamiser les acteurs locaux

Montant FEOGA prévu au programme Leader + : 320 000 € (+ 80 000 € après nouvelle ventilation entre actions, agréée en CP du 25/10/2005)
Montant FEOGA programmé : 261 936 € soit 81.85% (+29.09% p.r à 2004)
Montant FEOGA versé : 148 455 € soit 46.39% (+ 26% p.r à 2004)
Coût total prévisionnel des actions programmées : 713 751 €

8 Création d'un espace infos métiers « Cré@rtic » (n°14214)

Maître d'ouvrage : Chambre des métiers de la Creuse

Total programmé :		79 000 €	réalisé au 31/12/05 :		21 889 €
FEOGA programmé :		40 275 €	FEOGA réalisé :		11 159 €
			% FEOGA réalisé :		50.98%
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
192 Création de Centre de Ressources		centre		1	en cours
95 Actions de communication sur la mixité des professions		rencontre		10	en cours

Objet : Création d'un espace multimédia permettant la découverte des métiers de l'artisanat par les jeunes et leur environnement. Le Pays de Guéret compte 560 entreprises et 1280 salariés. Dans 10 ans, 30% des artisans vont cesser leur activité et leurs salariés vont également prendre leur retraite. L'attrait des métiers manuels est délaissé, voire rejeté par les jeunes et leurs parents. L'enjeu pour l'économie locale nécessite donc de développer des actions de promotions et d'information sur les métiers de l'artisanat, avec des moyens en phase avec l'attente des jeunes. Ce centre de ressources sera ouvert à tous, du lundi au vendredi, et avec des animations particulières notamment les mercredi après-midi. Les TIC constitueront l'outil de communication par excellence, adapté à ce public et aux professionnels chargés de l'orientation.

9 Animation du portail Pays de Guéret (n°14218)

Maître d'ouvrage : GAL Leader+

Total programmé :		16 500 €	réalisé au 31/12/05 :		7 786 €
FEOGA programmé :		13 200 €	FEOGA réalisé :		6 229 €
			% FEOGA réalisé :		80%
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
59 Acteurs institutionnels et associatifs		acteur local		50/mois	en cours
185 Sites Internet créés		site sur portail		100	en cours

Objet : Cette action est le complément direct faisant suite à la création de l'outil Portail Pays. L'outil étant opérationnel, il reste à le faire connaître par le plus grand nombre, à le mettre régulièrement à jour sur la première année de son lancement et surtout, à inscrire et faire inscrire les liens informatiques (sites Internet) permettant de faire vivre les rubriques. Il s'agit donc de créer un poste d'animation sur un CDD de 12 mois à mi-

temps. Outre la communication, le profil du poste est celui de "Webmaster" qui aura également pour mission d'inciter et d'aider à la réalisation de sites Internet pour les PME artisanales et associations modestes.

10 Modernisation du cinéma « le Sénéchal » (n°17688)

Maître d'ouvrage : Ville de GUERET

Total programmé :		279 312 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		40 000 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur		Unité	Prévision	Réalisation	
204/ équipements améliorés		salle	6	en cours	
52/ Opérations culturelles développées		séance Art&Essai	2 par jour	en cours	

Objet : Le projet porte sur la réhabilitation globale du cinéma "Le Sénéchal", classé Arts et Essais et dont l'exploitation s'inscrit dans une démarche d'accès à la culture cinématographique pour l'ensemble de la population du Pays de Guéret. Le dossier ne concerne que le remplacement du matériel de diffusion et l'équipement d'une nouvelle salle avec un matériel de haute technologie (numérique) et l'installation d'un matériel de communication/ animation dans le hall d'entrée.

Le Sénéchal est le seul cinéma fixe sur le territoire du Pays et fonctionne 7j / sur 7 toute l'année. La fréquentation annuelle moyenne est de 85 000 spectateurs. La ville de Guéret qui est propriétaire du cinéma délègue le fonctionnement et la gestion de celui-ci à une association.

Projets soutenus dans le cadre de la priorité 2 : **Soutenir les initiatives innovantes en matière d'activités économiques et de formation pour un développement durable du territoire**

Action 3 : l'accueil et le développement de nouvelles activités de service liées aux TIC, et le renforcement de celles existantes

Montant FEOGA prévu au programme Leader + : 325 000 (+ 100 000 € de dotation complémentaire, actualisation agréée en CP du 20/06/2005)
Montant FEOGA programmé : 194 929 € soit 59.98% (+9.21% p.r à 2004)
Montant FEOGA versé : 172 813 € soit 53.17% (+8.64% p.r à 2004)
Coût total prévisionnel des actions programmées : 723 481 €

11 Renforcement du réseau commercial (n°14202)

Maître d'ouvrage : Société anonyme Gaudon

Total programmé :		11 994 €	Total réalisé :		10 821 €
FEOGA programmé :	1 799 €	FEOGA réalisé :	1 623 €	% FEOGA réalisé :	15%
Libellé de l'indicateur	Unité		Prévision	Réalisation	
287/ Postes informatiques achetés	ordinateur portable		3	3	
34/ Equipements spécifiques	réseau de communication		1	1	

Objet : La société Générale des boissons souhaite renforcer sa force de vente en permettant à ses commerciaux qui tournent sur un large territoire, de vérifier en tant réel les stocks disponibles afin de déterminer avec précision la date de livraisons des produits. Par ailleurs, le système permet une gestion des stocks plus fine avec des coups de gestion moindre. Pour répondre à ces conditions de renforcement de la compétitivité, le projet repose sur l'acquisition de 3 ordinateurs portables et de modules spécifiques de communication permettant l'établissement d'un réseau de communication permanent entre les commerciaux et le siège de la société.

12 Développement de l'activité numérique d'un studio photo (n°15951)

Maître d'ouvrage : Photo moderne SARL

Total programmé :		89 668 €	Total réalisé :		88 638 €
FEOGA programmé :	13 450 €	FEOGA réalisé :	13 296 €	% FEOGA réalisé :	15%
Libellé de l'indicateur	Unité		Prévision	Réalisation	
34 - équipements spécifiques	matériel prof		2	2	
165 - entreprises modernisées	entreprise		1	1	

Objet : Le changement des technologies photographiques (le numérique suppléant la photographie classique argentique), le désengagement des marques dans le traitement des travaux photographiques amateurs conduisent les photographes à s'équiper de moyens pour assurer le traitement de l'image sur place. C'est dans ce contexte que le studio photo Gasnet choisit de renforcer et développer son activité photographique afin de s'adapter aux évolutions et aux nouvelles tendances et innovations du marché par l'acquisition de machines et matériels techniques numériques.

Cette adaptation aux nouvelles technologies numériques, cette capacité d'innovation est nécessaire afin de maintenir cette activité professionnelle ;

13 Contribution du Pays au développement de l'usage TIC (n°15989)

Maître d'ouvrage : Pays de Guéret

Total programmé :		38 582 €	réalisé au 31/12/05 :		13 113 €
FEOGA programmé :		10 065 €	FEOGA réalisé :		3 421 €
			% FEOGA réalisé :		26.09%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation		
211/ outils d'aide aux projets	base de données	1	en cours		
397/ actions territoriales développées	enquête Pays	1	en cours		

Objet : La stratégie du programme L+ est de consolider la création du Pays de Guéret, en contribuant notamment à l'émergence de projets TIC inscrits dans sa charte de développement et portés par les acteurs du territoire. A ce titre, la complémentarité de l'activité de l'Assistant Pays est évidente avec l'animation générale du programme L+. Concernant l'activité de cet assistant sur le seul volet TIC de la programmation Pays, il est donc proposé une intervention FEOGA de fonctionnement correspondant à 0,22 ETP distincte mais complémentaire de l'animation général du programme Leader+ par le GAL. Par ailleurs, l'année 2005 est celle de la 1ère évaluation de L+; il est indispensable d'estimer l'impact du programme sur la construction du Pays. Dès lors, la mise en place de tableaux de bord communs au GAL et au Pays nécessite un fonctionnement et une contribution spécifiques du Pays de Guéret.

14 Mise en réseau et gestion de l'association FOL (n°17674)

Maître d'ouvrage : Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse

Total programmé :		8 166 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		4 621 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation		
85 / Nouveaux services collectifs créés	service	1	en cours		
179 / Nouvelles formes d'organisation mises en œuvre	organisation	1	en cours		

Objet : Afin d'optimiser ses performances dans le secteur de l'économie sociale, d'améliorer les conditions de fonctionnement de ses services et pour répondre aux exigences administratives, la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse envisage de créer une nouvelle gestion comptable en réseau. Il s'agit d'innover avec des matériels plus adaptés permettant d'allier télématique et logiciels de dernière génération sur le plan comptable. Ces outils deviennent incontournables dans un souci de réactivité au niveau des associations fédérées et des partenaires institutionnels. La mise en réseau entre la fol de Guéret, ses 2 FJT (foyer de jeunes travailleurs de Guéret) et les centres de St Palais et Super Besse confortera les échanges d'informations comptables et la mise en réseau de personnels, l'ensemble des associations adhérentes sera bénéficiaire de ce système.

Action 4 : le développement de communautés virtuelles à vocation de formation

Montant FEOGA prévu au programme Leader + : 80 000 € (- 80 000 € après nouvelle ventilation entre actions, agréée en CP du 25/10/2005)
Montant FEOGA programmé : 56 122 € soit 70.15% (+34.52% p.r à 2004)
Montant FEOGA versé : 35 309 € soit 44.14% (+21.91% p.r à 2004)
Coût total prévisionnel de l'action programmée : 86 454 €

15 Création d'un Accès Public Internet API (n°14152)

Maître d'ouvrage : Commune de Mortroux

Total programmé :		2 405 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		1 203 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
191/ espace numérique créé		espace		1	en cours
259/ bénéficiaires concernés		citoyen		25	en cours

Objet : En 1999, la commune a étoffé les activités de l'agence postale en lui confiant la gestion de la bibliothèque, des photocopies, du minitel et du matériel informatique pour la saisie bureautique par les habitants. Mortroux étant désormais une commune couverte par l'ADSL, elle souhaite apporter un service complémentaire à la population en créant un espace multimédia où chacun pourra disposer de cet accès libre pour effectuer des démarches en ligne et surtout pour se former à l'usage d'Internet . Pour assister les habitants dans l'usage de cet outil, un agent sera disponible 1 h par jour durant 12 mois.

16 Création d'un Accès Public Internet API (n°14153)

Maître d'ouvrage : Commune de la Brionne

Total programmé :		2 222 €	Total réalisé :		2 235 €
FEOGA programmé :		1 168 €	FEOGA réalisé :		1 168 €
			% FEOGA réalisé :		52.24%
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
191/ espace numérique créé		espace		1	1
259/ bénéficiaires concernés		citoyen		50	25

Objet : La tournée du Nautibus (Espace Numérique Mobile) a démontré un engouement de la population de la commune de La Brionne pour les TIC. Vu le nombre de visiteurs qui se sont déplacés et afin de répondre aux attentes des habitants dans la consultation d'Internet, la municipalité a choisi d'offrir aux habitants un accès à Internet et au multimédia afin que la démarche initiée par le Nautibus se poursuive. Cette initiative s'inscrit dans le plan de développement des usages des TIC que le GAL s'attache à mettre en place sur le Pays de Guéret avec, à court terme, l'embauche d'un animateur itinérant qui proposera des sessions de découverte ou de navigation Web dans les points multimédias du Pays.

17 Animation des Accès Public Internet API (n°14220)

Maître d'ouvrage : GAL Leader+ Pays de Guéret

Total programmé :		16 500 €	réalisé au 31/12/05 :		7 093 €
FEOGA programmé :		13 200 €	FEOGA réalisé :		5 675 €
			% FEOGA réalisé :		80%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation		
10 Opérations d'information, d'animation, d'étude et de conseils	session	100	en cours		
186 Points d'information numérique créés	point info	30	en cours		

Objet : La tournée du Nautibus sur 27 communes du Pays, a mis en évidence le besoin des personnes en matière de bon usage des TIC, tant sur l'appropriation d'Internet que sur l'utilisation des logiciels bureautiques de base. Ces besoins sont formulés par les professionnels et les particuliers. Par ailleurs, et c'est la deuxième conséquence du Nautibus, les municipalités font de plus en plus le choix d'investir sur des configurations informatiques complètes qui sont laissées en accès libre à la population : pour leur permettre d'accéder aux services à distances et pour favoriser le développement de l'usage des TIC. Pour compléter l'effort de ces communes et donner l'ampleur nécessaire à ces mini EPN, il est donc indispensable de créer un service itinérant d'animation TIC par le recrutement d'une personne compétente sur un 1/2 temps (qui complèterai le 1/2 temps de l'animation portail Pays de Guéret).

18 Création d'un Accès Public Internet API (n°14212)

Maître d'ouvrage : Commune de Saint Christophe

Total programmé :		2 087 €	Total réalisé :		2 025 €
FEOGA programmé :		1 080 €	FEOGA réalisé :		1 047 €
			% FEOGA réalisé :		51.72%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation		
191/ espace numérique créé	espace	1	1		
259/ bénéficiaires concernés	bénéficiaire	40	12		

Objet : la commune de Saint Christophe dispose d'un gîte de groupe pouvant accueillir 14 personnes dans un bâtiment situé dans le prolongement de la mairie. C'est dans ce lieu que la municipalité héberge, entre autre ,chaque année, un groupe de jeunes internationaux dans le cadre d'une chantier de restauration du patrimoine communal. Ces jeunes émettent le désir d'avoir un accès à Internet afin de communiquer avec leur famille des 4 coins du monde. Pour répondre à cette attente et afin de satisfaire les demandes d'une population soucieuse de pouvoir accéder au Tic dans cette commune actuellement non couverte par l'ADSL, la municipalité a choisi d'offrir un accès libre à internet. Cette démarche s'inscrit dans le programme de développement de l'usage des Tic dans les communes rurales

19 Création d'un Accès Public Internet API (n°15967)

Maître d'ouvrage : Commune d'Anzême

Total programmé :	9 569 €	réalisé au 31/12/05 :	0 €
FEOGA programmé :	4 784 €	FEOGA réalisé :	0 €
		% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
191/ espace numérique créé	espace	1	en cours
259/ bénéficiaires concernés	bénéficiaire	100	en cours

Objet : à l'initiative du GAL Leader+, la commune d'Anzême bénéficie d'une expérimentation haut débit par un accès Courant Porteur en Ligne (CPL), soutenu financièrement par la DATAR. La mise en œuvre de cette technologie unique sur les régions Limousin et Auvergne, est couplée avec la création d'un Espace Public Numérique (EPN), afin de développer l'usage des TIC par le plus grand nombre des habitants de la commune. Cet EPN permettra également une adaptation spécifique du public concerné, à la technologie CPL. Comme les autres communes du Pays qui le souhaitent, Anzême pourra ainsi, également bénéficier de l'animation itinérante sur les TIC.

20 Organisation du Congrès régional à GUERET (n°15969)

Maître d'ouvrage : Association des Techniciens Territoriaux de France

Total programmé :	2 658 €	Total réalisé :	1 635 €
FEOGA programmé :	2 126 €	FEOGA réalisé :	1 308 €
		% FEOGA réalisé :	80%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
314/ organisation de séminaire	séminaire	1	1
299/ présence au séminaire	participants	150	69

Objet : dans le cadre du congrès régional Auvergne Limousin qui a lieu à Guéret , l'association, par le biais du thème technique associé retenu, souhaite communiquer, informer, sensibiliser et mener une action de formation auprès des techniciens territoriaux de la région Auvergne Limousin et des élus de la Creuse. Le thème technique développé est « le développement de l'Internet haut et très haut débit en zone rurale avec l'exemple de la région Limousin en partenariat avec le syndicat Dorsal, le groupe Axione/Sogetrel, l'association des Maires de la Creuse et le Programme Leader + Pays de Guéret qui abordera la technique CPL en voie d'expérimentation sur Anzême.

21 Création d'un Accès Public Internet API (n°17705)

Maître d'ouvrage : Commune de Clugnat

Total programmé :	1 390 €	réalisé au 31/12/05 :	0 €
FEOGA programmé :	695 €	FEOGA réalisé :	0 €
		% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
186/ espace numérique créé	espace	1	en cours
57/ nouveau service TIC	service	1	en cours

Objet : La tournée du Nautibus sur 27 communes du Pays, a mis en évidence le besoin des personnes en matière de bon usage des TIC, tant sur l'appropriation d'Internet que sur l'utilisation des logiciels bureautiques de base. En conséquence, les municipalités font de plus en plus le choix d'investir sur des configurations informatiques complètes qui sont laissées en accès libre à la population pour lui permettre d'accéder aux services à distances et pour favoriser le développement de l'usage des TIC. Cette mobilisation est renforcée par la présence d'un animateur TIC recruté par la gal afin de dispenser des séances d'initiation au sein des ces points d'accès.

22 Création de Kiosques Info jeunes (n°17683)

Maître d'ouvrage : Bureau Information Jeunesse Départemental

Total programmé :	3 405 €	réalisé au 31/12/05 :	0 €
FEOGA programmé : 1 879 €	FEOGA réalisé : 0 €	% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
184 / Jeunes sensibilisés	jeune	150	en cours
50 / Espaces ou points d'accès créés	kiosque	12	en cours

Objet : le Bureau Information Jeunesse Départemental a décidé de mettre en place un service de proximité de l'information jeunesse en créant un concept innovant, unique en France : des Kiosques Information Jeunesse qui vont informer les jeunes des possibilités offertes par Internet. Ce concept sera expérimenté dans un premier temps sur le Pays de Guéret en complémentarité avec les Accès Publics à Internet. Les K.I.J. seront l'occasion de promouvoir et de créer un espace privilégié via la messagerie instantanée par Internet avec le Réseau Information Jeunesse. En effet, les personnes pourront communiquer en direct à certains horaires avec une animatrice Information Jeunesse qui leur apportera une réponse personnalisée, adaptée et rapide sans besoin de se déplacer. Des documents d'informations mis à disposition dans des présentoirs spécifiques présenteront les sites Internet relatifs aux différents domaines souhaitées (emploi, formation, sport)

23 Création d'un Accès Public Internet API (n°17702)

Maître d'ouvrage : Commune de Châtelus Malvaleix

Total programmé :	1 374 €	réalisé au 31/12/05 :	0 €
FEOGA programmé : 687 €	FEOGA réalisé : 0 €	% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
186/ espace numérique créé	espace	1	en cours
57/ nouveau service TIC	service	1	en cours

Objet : La tournée du Nautibus sur 27 communes du Pays, a mis en évidence le besoin des personnes en matière de bon usage des TIC, tant sur l'appropriation d'Internet que sur l'utilisation des logiciels bureautiques de base. En conséquence, les municipalités font de plus en plus le choix d'investir sur des configurations informatiques complètes qui sont laissées en accès libre à la population : pour leur permettre d'accéder aux services à distances et pour favoriser le développement de l'usage des TIC. Cette mobilisation est renforcée par la présence d'un animateur TIC recruté par la gal afin de dispenser des séances d'initiation au sein des ces points d'accès.

24 Création d'un Accès Public Internet API (n°17696)

Maître d'ouvrage : Commune de Chéniers

Total programmé :	1 669 €	réalisé au 31/12/05 :	0 €
FEOGA programmé : 800 €	FEOGA réalisé : 0 €	% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
186/ espace numérique créé	espace	1	en cours
57/ nouveau service TIC	service	1	en cours

Objet : La tournée du Nautibus sur 27 communes du Pays, a mis en évidence le besoin des personnes en matière de bon usage des TIC, tant sur l'appropriation d'Internet que sur l'utilisation des logiciels bureautiques de base. En conséquence, les municipalités font de plus en plus le choix d'investir sur des configurations informatiques complètes qui sont laissées en accès libre à la population : pour leur permettre d'accéder aux services à distances et pour favoriser le développement de l'usage des TIC. Cette mobilisation est renforcée par la présence d'un animateur TIC recruté par la gal afin de dispenser des séances d'initiation au sein des ces points d'accès.

Projets soutenus dans le cadre de la priorité 3 : **Communiquer et promouvoir le territoire**

Action 5 : le développement de l'usage des TIC pour la promotion du territoire et la valorisation de ses produits

Montant FEOGA prévu au programme Leader + : 240 000 €
Montant FEOGA programmé : 171 942 € soit 71.64% (+19.00% p.r à 2004)
Montant FEOGA versé : 106 401 € soit 44.33% (+6.620% p.r à 2004)
Coût total prévisionnel des actions programmées : 313 513 €

25 Création d'un Accès Public Internet API et d'un site Internet (n°14081)

Maître d'ouvrage : Commune de Roches

Total programmé :		6 030 €	Total réalisé :		5 849 €
FEOGA programmé :		3 096 €	FEOGA réalisé :		3 003 €
			% FEOGA réalisé :		51.34%
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
186/ espace numérique créé		espace		1	1
57/ nouveau service TIC		service		2	2

Objet : La mairie de Roches changeant de locaux, le Conseil Municipal a choisi d'offrir un service de qualité et de renforcer les liens avec ses citoyens en leur permettant:

- d'une part d'avoir un accès au réseau Internet haut débit, nouvellement arrivé dans la commune, dans une salle aménagée comme espace de documentation - bibliothèque au sein de la mairie. Cet accès libre à Internet permettra de promouvoir cet outil, de développer l'usage et de faciliter certaines démarches qui se font désormais de plus en plus en ligne,
- d'autre part en constituant un site dédié à la vie communale où chaque habitant pourra retrouver les informations de la vie locale.

26 Installation de systèmes électroniques appliqués à l'espace VTT (n°14190)

Maître d'ouvrage : Creuse Oxygène

Total programmé :		11 508 €	réalisé au 31/12/05 :		2 739 €
FEOGA programmé :		5 754 €	FEOGA réalisé :		1 369 €
			% FEOGA réalisé :		50%
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
34/ Equipements spécifiques		équipement		2	en cours
169/ Action concourant à une labellisation		agrément fédéral		1	en cours

Objet : Le pays de Guéret dispose d'un espace VTT FFC proposant 473 Kms de sentiers balisés, 2 itinéraires de descente VTT, ce qui en fait un territoire réputé pour la pratique des activités de pleine nature. Cet espace est né sous l'impulsion de l'association Creuse Oxygène reconnue pour l'organisation de manifestations d'envergure nationale (Coupes de France VTT ...) et pour ses jeunes cyclistes classés parmi les meilleurs nationaux. Forte de son expérience, l'association poursuit son action en

faveur du développement de la filière VTT sur le Pays de Guéret en élaborant et en confortant des pistes VTT sécurisées et agréées selon un cahier des charges fédéral. Creuse Oxygène a donc choisi, dans un souci de performance et d'innovation, d'intégrer les nouvelles technologies dans ses équipements actuels afin de devenir le site privilégié de la pratique VTT et pour accueillir dans de meilleures conditions les compétitions locales, régionales et nationales.

27 Création d'un site Internet promotionnel du commerce (n°15373)

Maître d'ouvrage : Chambre de commerce de la Creuse

Total programmé :	11 882 €	réalisé au 31/12/05 :	0 €
FEOGA programmé :	5 183 €	FEOGA réalisé :	0 €
		% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
72/ Personnes renseignées	personnes	500	en cours
140/ Opérations réalisées à destination de publics spécifiques	opération	5	en cours

Objet : Le site de la CCI s'adressera prioritairement à ses ressortissants (commerçants, industriels, restaurateurs, entreprises de services) et leurs collaborateurs ainsi qu'aux créateurs et repreneurs d'entreprises potentiels. Il sera expérimenté et mis au point sur le pays de Guéret. Par la suite, le site de la CCI pourra répondre aux attentes d'un public plus large comme : la presse, les particuliers et notamment les scolaires (étudiants et enseignants), les demandeurs d'emploi.

28 Création d'un site Internet pour la promotion du tourisme (n°15953)

Maître d'ouvrage : Nelly BOURET

Total programmé :	2 993 €	Total réalisé :	2 993 €
FEOGA programmé :	449 €	FEOGA réalisé :	449 €
		% FEOGA réalisé :	15%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
pages Web créées	page	20	26
connexions au site Internet	connexion/semaine	150	350

Objet : Nelly et Philippe Bouret ont une activité touristique de table et chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France et Charmance et sont les seuls sur le canton de Châtelus Malvaleix à proposer cette option. Nelly et Philippe Bouret vont renforcer leur activité par la création de gîtes ruraux, ils possèdent un site Internet, en lien avec celui des Gîtes de France, afin d'apporter des compléments d'informations (Philippe Bouret propose ses services d'accompagnement motos). La mise à jour de leur site actuel n'est pas autonome et se fait 1 fois par an. Beaucoup de clients ont pris et prennent de plus en plus contact grâce à Internet qui constitue un excellent moyen de communication. La refonte du site par une mise à jour quotidienne des disponibilités, une version anglaise, la mise en place d'un formulaire de contact en ligne devient indispensable afin de répondre rapidement aux attentes des clients, valorisant ainsi l'image du pays de Guéret.

29 Promotion de la Communauté par les TIC (n°15910)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de la Petite Creuse

Total programmé :	4 776 €	Total réalisé :	4 806 €
FEOGA programmé :	2 556 €	FEOGA réalisé :	2 556 €
		% FEOGA réalisé :	53.17%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
Actions de communication réalisées	session	10	10
Sites Internet créés	site	1	1

Objet : la Communauté de communes de la Petite Creuse engage une politique de communication auprès de ses habitants et de promotion de son territoire à l'extérieur. Un site Internet sera conçu afin de transmettre toutes les activités de la commune envers ses habitants mais aussi aux entreprises existantes et celles à venir ; en effet, la CDC lance une politique d'accueil d'entreprises et de nouveaux habitants en participant notamment à l'action "Projets en campagne" et en lançant une étude pour la réalisation d'une zone d'activités. Des vidéos conférences seront organisées dans cet objectif afin de présenter les activités et les atouts de la communauté de Communes.

30 Organisation d'un concours photo sur le Pays de Guéret (n°17666)

Maître d'ouvrage : Office de Tourisme des Mts de Guéret

Total programmé :	6 501 €	réalisé au 31/12/05 :	0 €
FEOGA programmé :	4 639 €	FEOGA réalisé :	0 €
		% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
103 / Mise en place de bases de données	base	1	en cours
126/ participants	participant	50	en cours

Objet : dans le cadre de la promotion du pays de Guéret, l'office de Tourisme des Monts de Guéret organise un concours photo, reprenant les thématiques du portail du Pays de Guéret " vivre, travailler, découvrir, savourer". Une photothèque numérique ainsi constituée sera consultable en ligne sur le portail du Pays de Guéret et utilisable par tous: elle alimentera tous les supports de communication déclinés sur le Pays de Guéret. Cette initiative va permettre de faire découvrir à ses habitants et aux personnes extérieures le territoire sous tous les aspects : économique, touristique, environnemental etc. Afin de mettre en place et d'organiser ce concours, l'office de Tourisme va accueillir un jeune européen dans le cadre du programme Eurodyssée ; celui-ci sera chargé de communiquer sur ce concours, de gérer une base de données informatisée, par thématique, de faire la sélection des photos avant le choix définitif par un jury Une exposition sera présentée au terme de ce travail.

31 Création d'un Accès Public Internet API et d'un site Internet (n°17695)

Maître d'ouvrage : La Celle Dunoise

Total programmé :		14 450 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		7 540 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
72/ Personnes renseignées		espace		80/mois	en cours
57/ nouveau service TIC		service		2	en cours

Objet : La municipalité de la Celle Dunoise a choisi d'offrir un service de qualité et de renforcer les liens avec ses citoyens en leur permettant:

- d'une part d'avoir un accès au réseau Internet haut débit Cet accès libre à Internet permettra de promouvoir cet outil, de développer l'usage et de faciliter certaines démarches qui se font désormais de plus en plus en ligne,
- d'autre part en constituant un site dédié à la commune de la Celle Dunoise afin de diffuser toute l'information communale auprès de ses habitants et de promouvoir celle ci auprès de visiteurs et touristes Un comarquage avec service public fr. permettra aux administrés d'avoir les informations et les imprimés mis à jour. Le bulletin municipal pourrait également être intégré. Des liens seront créés avec le portail du Pays de Guéret, l'Office de tourisme des 3 Lacs, le Kayak Club Marchois, l'association VTT, et avec tous les acteurs locaux.

32 Création d'une Bande Dessinée historique du territoire (n°17682)

Maître d'ouvrage : Eric ALBERT

Total programmé :		12 030 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		2 632 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
20/ Opérations de réappropriation du patrimoine		édition BD		1	en cours
182/ Outils de communication élaborés		CD rom making of		1	en cours

Objet : Eric ALBERT est graphiste et illustrateur de profession. Depuis son arrivée en Creuse et pour des raisons familiales, il a limité son activité professionnelle sur un temps partiel de professeur intervenant à l'école de la BD de Strasbourg. Cette activité est insuffisante pour reprendre son statut d'illustrateur indépendant et être affilié à l'Agessa (organisme équivalent à la "Maison des Artistes"). Par ailleurs, après sa rencontre avec l'écrivain creusois Jean-Guy Soumis qui le soutient sur son projet, Eric Albert envisage la réalisation d'une bande dessinée (3 tomes) sur l'adaptation de la trilogie (3 romans) de Soumis qui retrace la saga d'une famille creusoise au XIXème siècle. Dans le cadre de L+, il ne s'agit pas de financer l'édition des 3 BD mais de soutenir la création d'un DVD "making of" retraçant le déroulé de la conception BD et surtout, pour servir d'outil promotionnel auprès d'éditeurs potentiels. Le FEOGA ne financera que les frais directs justifiés et le CG23, le soutien à la création artistique du projet.

33 Renforcement des échanges culturels par les TIC (n°17685)

Maître d'ouvrage : Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse

Total programmé :		16 835 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		8 417 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
83/ Communication -promotion		édition		12	en cours
360/ Expos et manifestations réalisées		expo virtuelle		5	en cours

Objet : Afin de renforcer l'activité de l'association, il est indispensable aujourd'hui de développer les échanges avec les partenaires locaux du territoire et les institutionnels du Limousin, les modes et supports de communication et faciliter les échanges avec les stagiaires venus de l'île de la Réunion. L'acquisition de matériel multimédia permettra également de développer l'usage des TIC auprès des adhérents de l'association (150 personnes) et des stagiaires réunionnais, notamment en facilitant la communication avec les familles entre la Métropole et La Réunion. Le site Internet projeté sera également le support médiatique permettant aux habitants du territoire d'accéder à l'information sur les nombreuses activités proposées par les "amitiés créoles" sur le Pays de Guéret.

34 Développement du site Internet avec version anglaise (n°17673)

Maître d'ouvrage : Office de Tourisme des Mts de Guéret

Total programmé :		9 747 €	réalisé au 31/12/05 :		0 €
FEOGA programmé :		5 322 €	FEOGA réalisé :		0 €
			% FEOGA réalisé :		
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
205 / Pages Web créées		page		30	en cours
354 / Connexions au site Internet		connexion/semaine		600	en cours

Objet : l'office de Tourisme des Monts de Guéret s'est doté d'un site Internet en 2003. Sa fréquentation ne cesse de progresser et l'offre du site ne correspond plus aux attentes actuelles de la clientèle. D'une part, les internautes recherchent une présentation plus attractive avec des images et du son en plus des informations claires et pratiques, accessibles dès l'entrée sur la page d'accueil. D'autre part, les clientèles étrangères sont grandissantes depuis 2 années et il s'avère indispensable de créer une version anglaise afin de capter leur intérêt pour le territoire.

C. Etat d'avancement des actions d'Assistance Technique

Montant FEOGA prévu au programme Leader + : 375 000 € (+ 50 000 € de dotation complémentaire sur l'animation, actualisation agréée en CP du 20/06/2005)

Montant FEOGA programmé : 278 434 € soit 74.25 % (+24.91% p.r à 2004)

Montant FEOGA versé : 190 285 € soit 50.74 % (+20% p.r à 2004)

Coût total prévisionnel des actions programmées : 556 868 €

35 Animation 2005 du programme LEADER+ (n°14226)

Maître d'ouvrage : GAL Pays de GUERET

Total programmé :	105 441 €	réalisé au 31/12/05 :	70 209 €
FEOGA programmé :	52 721 €	FEOGA réalisé :	35 105 €
		% FEOGA réalisé :	50%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
(143) - Opérations programmées et engagées	opération	25	37
(61) - Actions de communications réalisées	action	5	5

Objet : Les principes du programme LEADER+ nécessitent une animation permanente permettant la remontée de projets d'action du terrain vers le GAL. Cette animation se concrétise par la diffusion de l'information concernant le programme à tous les acteurs locaux. De plus, cette animation consiste en une assistance technique auprès des porteurs de projets, en termes de formulation du projet, de montage du dossier et de recherche de cofinancements. Enfin, c'est à l'animateur et l'équipe du GAL qu'incombe l'organisation et la gestion des différents Comités de Programmation.

36 Gestion 2005 du programme LEADER+ (n°14217)

Maître d'ouvrage : Conseil Général de la Creuse

Total programmé :	57 000 €	réalisé au 31/12/05 :	30 280 €
FEOGA programmé :	28 500 €	FEOGA réalisé :	15 140 €
		% FEOGA réalisé :	50%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
(143) - Opérations programmées et engagées	opération	25	37

Objet : Instruction des dossiers de demande, conventionnement avec les bénéficiaires, gestion de la subvention globale Leader+, et liquidation des dossiers.

37 Evaluation 2005 du programme LEADER+ (n°14225)

Maître d'ouvrage : GAL Pays de GUERET

Total programmé :		24 427 €	réalisé au 31/12/05 :		11 825 €
FEOGA programmé :		12 213 €	FEOGA réalisé :		5 912 €
			% FEOGA réalisé :		50%
Libellé de l'indicateur		Unité		Prévision	Réalisation
(31) - Actions spécifiques : évaluation du programme par un intervenant extérieur		action		1	1

Objet : Mesurer l'impact territorial de LEADER+ et l'effet de levier sur la construction du Pays de Guéret. Suivre en continu la réalisation des actions afin de permettre une réaction aux écarts liés au développement réel du plan d'action prévisionnel.

D. Etat d'avancement des actions de Coopération

VOLET 2

Coopération interterritoriale, projet « SIGARE »

(Système d'Information Géographique d'Aménagement Rural et Environnemental)

Montant FEOGA prévu au programme Leader + : 44 000 €
Montant FEOGA programmé : 29 316 € soit 66.62 %
Montant FEOGA versé : 16 604 € soit 37.74 %
Coût total prévisionnel des actions programmées : 58 632 €

1 Assistance à maîtrise d'ouvrage du projet (n°15987)

Maître d'ouvrage : GAL Pays de GUERET

Total programmé :	13 395 €	réalisé au 31/12/05 :	8 372 €
FEOGA programmé : 6 698 €	FEOGA réalisé : 4 186 €	% FEOGA réalisé :	50%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
44/ Etudes réalisées	étude	2	2
57/ nouveaux services TIC créés	application locale	4	en cours

Objet : Dans le cadre du Volet II Leader+, le GAL Pays de Guéret bénéficie de l'agrément des autorités nationales de gestion pour la mise en œuvre du projet coopération interterritoriale "SIGARE". Quatre autres GAL du Limousin, de Bretagne, d'Aquitaine et de PACA sont associés à la démarche pour la réalisation d'applications de Système d'information Géographique. Le GAL Pays de Guéret est chef du projet et à ce titre, a pour mission l'animation de ce partenariat national et le lancement des opérations prévues au dossier. En accord avec les partenaires, le cabinet auvergnat DECIGIS est retenu pour assurer l'assistance à Maîtrise d'ouvrage du projet et notamment pour le démarrage des études prévues en phase 1, concernant la sélection des prestataires et de leurs propositions.

2 Etudes Technique et Juridique pour la réalisation d'un SIG (n°17735)

Maître d'ouvrage : GAL Pays de GUERET

Total programmé :	8 232 €	Total réalisé :	8 232 €
FEOGA programmé : 4 116 €	FEOGA réalisé : 4 116 €	% FEOGA réalisé :	50%
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
44/ Etudes réalisées	étude	2	2
57/ nouveaux services TIC créés	application locale	4	en cours

Objet : démarrage la Phase 1 du projet qui consiste à la réalisation de 2 études permettant d'identifier la faisabilité technologique d'un SIG selon les besoins et la taille des collectivités incluses sur un territoire Pays, ainsi que les règles et contraintes juridiques à respecter. Le coût global de ces 2 études est partagé par les 5 territoires partenaires.

3 Réalisation d'une application SIG sur le Pays de Guéret (n°17734)

Maître d'ouvrage : Pays de GUERET

Total programmé :	37 004 €	réalisé au 31/12/05 :	0 €
FEOGA programmé : 18 502 €	FEOGA réalisé : 0 €	% FEOGA réalisé :	
Libellé de l'indicateur	Unité	Prévision	Réalisation
11/ Projets locaux à caractère exemplaire	communes	12	en cours
20/ Opérations de réappropriation du patrimoine par les habitants	SIG	1	en cours

Objet : démarrage de la Phase 2 du projet qui consiste à la réalisation d'une application SIG dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Pays de Guéret. L'idée est de permettre une application géographique à partir des cadastres numérisés du territoire et des différents recensements existants du patrimoine bâti. Le développement de l'usage du SIG pourrait ainsi s'étendre à tous les acteurs locaux du territoire sur des thèmes dérivés liés à l'architecture et aux chemins de randonnée. Enfin, ce projet servirait de laboratoire au CG 23 sur une extension ultérieure au Département.

Observations

- 2 rencontres des 5 partenaires du projet SIGARE sur l'exercice 2005 :
 - avril 2005 au Pays Basque pour la préparation du cahier des charges concernant les études technique et juridique,
 - octobre 2005 au Pays du Trégor Goëlo pour la restitution des 2 études effectuées par le cabinet IETI consultant.
- conventionnement en cours de réalisation avec les autorités de tutelle sur le projet agréé de coopération transnationale « e-elderly@re » : application domotique pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Le partenariat est établi avec la Suède et l'Italie. Pour la partie française du projet, 125 000 € ont été accordés et seront programmés dès le début de l'exercice 2006. Le GAL Pays de Guéret est chef de file du projet.
- un autre projet de coopération interterritoriale sur la culture occitane, portée par le Pays de Guéret, est en cours d'instruction et devrait aboutir à la fin du 1^{er} semestre 2006. Le Gal Pays de Guéret est partenaire avec 4 autres GAL : GAL Portes de Gascogne, GAL Armagnac, GAL Midi-Quercy (chef de file), GAL Périgord Vert. Le montant FEOGA demandé par le GAL Pays de Guéret est de 8 000 €.

III EXECUTION FINANCIERE au 31/12/2005

A Etat de la programmation

B Suivi des paiements

NB : par FEOGA justifié, il faut comprendre le FEOGA à devoir aux maîtres d'ouvrages des projets après validation par le GAL des dépenses éligibles. Il peut y avoir quelques écarts avec la saisie « officielle » des données sur PRESAGE, non pas tant sur une seconde validation des dépenses par le gestionnaire (CG 23), mais surtout parce que l'ensemble des factures collectées par le GAL n'étaient pas toutes saisies sur PRESAGE au 31/12/2005. La priorité du gestionnaire ayant été de saisir le montant des dépenses éligibles suffisantes pour éviter le dégagement d'office au 12/12/2005.

Montant de la dotation globale FEOGA :	1 720 000,00 €
---	-----------------------

ACTIONS	FEOGA Programmé	FEOGA Justifié
ACTION 1 Pôle domotique (exercices 2003 et 2004)	43 450,09 €	43 450,09 €
ACTION 1 Pôle domotique (exercice 2005)	178 395,92 €	27 923,91 €
Sous Total Action 1	221 846,01 €	71 374,00 €
RESTE Action 1	158 153,99 €	308 626,00 €
ACTION 2 Haut débit et Outils Multimédias (exercices 2003 et 2004)	168 461,84 €	131 067,35 €
ACTION 2 Haut débit et Outils Multimédias (exercice 2005)	93 474,52 €	17 387,96 €
Sous Total Action 2	261 936,36 €	148 455,31 €
RESTE Action 2	58 063,64 €	171 544,69 €
ACTION 3 Développement de l'activité TIC (exercices 2003 et 2004)	164 993,40 €	154 473,67 €
ACTION 3 Développement de l'activité TIC (exercice 2005)	29 935,56 €	18 339,85 €
Sous Total Action 3	194 928,96 €	172 813,52 €
RESTE Action 3	130 071,04 €	152 186,48 €
ACTION 4 Formation à distance (exercices 2003 et 2004)	28 500,00 €	26 110,86 €
ACTION 4 Formation à distance (exercice 2005)	27 622,05 €	9 197,82 €
Sous Total Action 4	56 122,05 €	35 308,68 €
RESTE Action 4	23 877,95 €	44 691,32 €
ACTION 5 Promotion du territoire par les TIC (exercices 2003 et 2004)	126 355,08 €	99 024,21 €
ACTION 5 Promotion du territoire par les TIC (exercice 2005)	45 587,30 €	7 377,09 €
Sous Total Action 5	171 942,38 €	106 401,30 €
RESTE Action 5	68 057,62 €	133 598,70 €

ACTION 6 Animation du programme (exercices 2003 et 2004)	99 900,00 €	84 473,20 €
ACTION 6 Animation du programme (exercice 2005)	52 720,70 €	35 104,70 €
Sous Total Action 6	152 620,70 €	119 577,90 €
RESTE Action 6	43 379,30 €	76 422,10 €

ACTION 7 Gestion du programme (exercices 2003 et 2004)	67 700,00 €	40 404,90 €
ACTION 7 Gestion du programme (exercice 2005)	28 500,00 €	15 139,86 €
Sous Total Action 7	96 200,00 €	55 544,76 €
RESTE Action 7	49 800,00 €	90 455,24 €

ACTION 8 Evaluation du programme (exercices 2003 et 2004)	17 400,00 €	9 250,28 €
ACTION 8 Evaluation du programme (exercice 2005)	12 213,30 €	5 912,40 €
Sous Total Action 8	29 613,30 €	15 162,68 €
RESTE Action 8	3 386,70 €	17 837,32 €

ACTIONS	FEOGA Programmé	FEOGA Justifié
TOTAL Actions (exercices 2003 et 2004)	716 760,41 €	588 254,56 €
TOTAL Actions (exercice 2005)	468 449,35 €	136 383,59 €
TOTAL Actions (exercices 2003 à 2005)	1 185 209,76	724 638,15
RESTE TOTAL	534 790,24 €	995 361,85 €
Consommation de la dotation globale	68,91%	42,13%

- sur la consommation FEOGA programmée : près de 70%, sachant que l'année 2006 devrait voir des projets importants déjà préprogrammés aboutir, notamment sur les actions 1 et 3. A la fin 2006, la presque totalité de l'enveloppe FEOGA sera programmée à l'exception de toute l'assistance technique.
- sur l'écart entre le total programmé et le total justifié : près de 27% qui s'expliquent par le retard pris sur le conventionnement des 13 dossiers programmés en octobre 2005 et par conséquent, sur la mise en œuvre des actions de ces dossiers. La régulation va s'opérer dans le courant du 1^{er} semestre 2006, où les demandes d'acomptes et de soldes de ces dossiers vont arrivés, sans omettre les soldes des dossiers de 2004 et début 2005. Le décalage entre le programmé et le mandaté devrait donc se réduire de façon significative, fin 2006.
- sur la programmation 2005 : très bonne année puisqu'elle a permis à elle seule une progression de plus de 60% du total programmé par rapport aux exercices 2003 et 2004.

C Le suivi du dégage ment d'office : le seuil de dégage ment était fixé pour 2005 à 680 444 €, le montant FEOGA justifié 2005 étant de 724 638 €, il n'y a donc pas de dégage ment (+ 6,5%), comme pour les exercices 2003 et 2004.

IV. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A. Fonctionnement du Comité de programmation

- 37 membres titulaires (+ 35 membres suppléants) dont :

- 14 représentants titulaires du collège public, dont 2 femmes : (14,3%),
- 23 représentants titulaires du collège privé, dont 7 femmes : (30,4%),
- 3 comités de programmation tenus à fréquence trimestrielle en février, juin et octobre 2005 (présence moyenne de près de 55% des membres contre 61% en 2004 et participation à près de 61% du collège privé contre 59% en 2004)
- le collège public a tendance à moins bien participer qu'au début du programme, sachant que ses représentants sont par ailleurs très sollicités (réunions communautaires, municipales, Pays etc.). Depuis 2003, aucun Comité n'a été ajourné faute de quorum.
- Chaque membre du Comité reçoit personnellement et préalablement (15 jours minimum) le détail des projets qui seront présentés. Durant la session, le GAL présente par visioprojection les éléments clés d'un dossier, le CG 23 (gestionnaire) rend compte de son instruction, les membres associés (CNASEA, Région, Département, Consulaires et Etat... lorsqu'il est représenté) font part de leurs remarques s'il y a lieu. Le Président du GAL laisse la parole à l'assemblée et propose le vote.
- Les échanges au sein du Comité portent surtout sur le détail de la procédure qui marquent bien deux approches distinctes de la programmation : celle du développement local et celle de la gestion administrative.
- à noter que le Conseil d'Administration de l'association Groupe d'Action Locale du Pays de GUERET et le Comité de Programmation LEADER+ ne font qu'un. Depuis mai 2004, ce même Comité est intégré dans le Conseil de développement du Pays de Guéret.

B. Utilisation de l'Assistance Technique

Le Bureau du GAL s'est réuni 3 fois, la majorité de ses membres étant très assidue. Le Bureau se réunit en général 3 semaines avant la tenue de chaque Comité de programmation ce qui permet au GAL d'effectuer une pré-instruction des dossiers. Par ailleurs, ces réunions sont utilisées pour redéfinir ou réajuster les grands axes du plan d'action du programme.

L'équipe permanente du GAL (1 Directeur et 1 Chargée de Mission) assure l'animation du programme : communication, accueil des porteurs de projets, soutien au montage des dossiers, pré-instruction des demandes d'intervention Leader+ et des paiements, participation aux rencontres locales, régionales, nationales et européennes. L'équipe et son Président sont régulièrement sollicités pour apporter témoignage du travail effectué par le GAL à ces différents niveaux de rencontre.

Un animateur TIC financé sur 2 actions spécifiques portées par le GAL complète l'activité d'animation.

A titre d'exemple, l'animation du programme est à l'origine d'un projet d'ampleur nationale sur une expérimentation « outdoor » des Courants Porteurs en Ligne (CPL) sur la petite commune rurale d'Anzême. Cette opération permet de rassembler de façon originale, l'Etat via la DATAR (dont le dossier demande de soutien a été rédigé par le GAL), le Département, EDF, DORSAL et des entreprises de taille nationale



(EADS Astrium, EDEV/CPL, Axione). Bien que le financement L+ soit relativement modeste, cette opération illustre l'impact du programme qui en est à l'origine et ce, en cohérence avec l'action de DORSAL qui dépasse aujourd'hui les frontières régionales, pour intéresser d'autres régions d'Europe, dans le cadre de l'accès au haut débit numérique.

Il est à noter que sur le dernier trimestre 2005, les différents contrôles qui se sont abattus sur le GAL, ont complètement dévoyé les actions d'animation pour transformer les animateurs en agents administratifs.

La gestion du programme déléguée à la Mission Europe du Conseil Général de la Creuse a elle aussi, connu un surcroît d'activité lié notamment la gestion des avenants, des procédures multiples dues au volume des dossiers traités et surtout, aux contrôles des contrôleurs qui contrôlent d'autres contrôleurs... Avec tous les retards que cela suppose pour effectuer le mandatement des factures justifiées.

C. Actions d'évaluation du programme

Outre les différents tableaux de bord établis par le GAL pour effectuer l'évaluation surtout quantitative du programme, complétés par le suivi PRESAGE réalisé par le CG 23, l'évaluation à mi-parcours du programme est en phase de finalisation. Le cabinet ARGOS présentera son étude lors de l'assemblée générale du GAL, en avril 2006.

D. Mesures prises pour assurer la publicité du programme

Au niveau de la communication, le GAL s'est doté d'un site Internet (www.leaderpaysdegueret.com) et organise régulièrement des points d'information avec la presse locale, des émissions avec France bleu Creuse, la chaîne Demain et France 3 Limousin selon l'actualité des projets développés dans Leader+, ou des thèmes plus larges, tel l'Europe et son impact local. Le portail Pays de Guéret (www.portail-paysdegueret.com) qui reçoit en moyenne 1200 visiteurs/mois relie également le site Leader+ et valorise certaines actions Leader+ (actuellement, concours photo « mémoire d'un Pays »). L'achat d'une page dans la revue « Pays du Limousin » a permis de faire connaître le programme sur l'ensemble du Limousin et au niveau national (Paris notamment). Enfin, c'est avec insistance, que le GAL vérifie l'existence des logos Leader+ et U.E sur l'ensemble des opérations financées.

E. Actions de contrôle de services faits

Le certificat de service fait, annexe 11, est associé à toute demande de versement d'acompte ou de solde, ou simplement de saisie de factures dans Présage. Cette pièce est complétée à la fois par le Conseil Général, de la Creuse et le Gal du Pays de Guéret.

La vérification de la conformité formelle du dossier est assurée par le Conseil Général, organisme gestionnaire en charge de la saisie Présage et de l'instruction du dossier avant passage en Comité : il s'assure alors de la conformité des pièces administratives, du respect de la réglementation, et réalise un examen financier du dossier. Après vérification, le Conseil Général autorise le mandatement d'un acompte ou d'un solde.

Le Gal contrôle la réalisation de l'opération selon ses objectifs initiaux et conformément au plan de développement du programme : vérification de l'éligibilité spatiale et temporelle, de l'éligibilité matérielle. Ce contrôle est accompagné de la réalisation d'un procès verbal de visite sur place.

L'agent du Gal rend ses conclusions finales sur les caractères positifs ou négatifs de l'opération.

Certificats de service fait réalisés en 2005

CSF 2005	Nombre de projets	Montant total des dépenses	Montant FEOGA
Acompte	3	96 007 €	44 377 €
Solde	21	538 586 €	191 929 €
Total	24	634 593 €	236 306 €

F. Utilité de la mise en réseau

Les permanents et le Président ont représenté le GAL Pays de Guéret au niveau régional, national et européen. L'utilité des rencontres nationales organisées par l'UNA n'est plus à démontrer. Elles permettent les échanges entre GAL et donc les transferts d'expériences, de pratiques et de méthodes. C'est durant une de ces rencontres à Fleurance, que le GAL Pays de Guéret a identifié son partenaire suédois avec lequel le projet de coopération « e-elderlycare » a vu le jour. Même chose avec le projet de coopération interterritorial « SIGARE ».

Concernant les RIA, on peut regretter leur mise en œuvre un peu tardive. Pour le GAL Pays de Guéret, « servi » en termes de coopération, le RIA GSO reste l'occasion d'apporter son expérience au autres GAL et surtout, de participer activement aux réflexions et actions envisageables pour l'après L+.

G. Synthèse des problèmes rencontrés

Du point de vue stratégique, il n'y a pas de problèmes rencontrés. Il semblerait même que les axes de développement retenus lors de l'élaboration du plan d'action L+, non seulement se vérifient mais surtout, dépassent les résultats escomptés. Il en est ainsi de l'action « création d'un pôle domotique ».

Sur l'aspect opérationnel, on peut déplorer que sur les principes fondateurs de L+, la procédure administrative prend le pas sur les projets, et donc sur le développement local des territoires. Sans revenir sur les contrôles souvent ressentis comme abusifs, la seule obligation de devoir décliner un projet parfois complexe, en items cadrant avec les champs informatiques du logiciel PRESAGE, dénote une vision faussée de la réalité de terrain. Du point de vue « technocratique », on ne mesure pas les conséquences des retards administratifs sur la faisabilité financière d'un projet. A ce jour, toutes les pièces administratives d'un dossier sont devenues substantielles, pour répondre aux seules exigences de saisie d'un logiciel...Il ne s'agit pas de remettre en cause le Droit, national ou communautaire, mais bien l'application française et tatillonne qui intervient au détriment de l'initiative des territoires. Or L+ est avant toute chose, un programme d'initiative.

V Dispositions prises pour assurer le respect des politiques communautaires

Se référer aux 6 contrôles sur décembre 2005 et janvier 2006 et sur les rapports provisoires qui ne relèvent aucun disfonctionnement « substantiel ».

PM : 4 contrôles du CNASEA (Limoges et Bordeaux), 1 de la MAPROC et 1 de la CICC.

Conclusions

L'année 2006 devrait finaliser la programmation de la majeure partie du plan d'action. L'intégration de l'animateur TIC dans l'équipe permanente du GAL confirmera la satisfaction des besoins de la population et des acteurs locaux en matière de sensibilisation aux nouvelles technologies de communication. L'équipe d'animation est maintenant bien rodée pour aider à l'émergence et à la réalisation de projets structurants pour le territoire, sauf si on lui impose de se transformer en équipe administrative, pour doubler avec celle de son gestionnaire du CG 23.

Le programme va continuer à renforcer l'image du pays de Guéret auprès de ses habitants notamment grâce à quelques actions importantes prévues au contrat de pays et initiées par Leader+.

Sur les idées et projets en cours ou en phase d'élaboration :

- Action 1, Domotique : poursuite et renforcement des actions, qui rapidement devraient déboucher sur la construction d'un centre de ressources domotiques et la mise en place de packs domotiques à l'usage du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.
- Action 2, Outils multimédias : création d'un studio numérique de répétition et d'enregistrement pour les musiques actuelles, rassemblant tous les financeurs institutionnels.
- Action 3, nouvelles activités TIC : poursuite de l'idée de projet sur la création d'un centre de Télé-activité en lien avec le développement du pôle domotique et des nouveaux services à distance ciblés sur l'aide à la personne.
- Action 4, formation à distance : renforcement de la sensibilisation aux TIC sur les Accès Publics Internet par l'achat de 4 ordinateurs portables par le Pays de Guéret et développement en nombre des API (12 à ce jour + 3 à ouvrir en avril 2006). Mise en place d'une opération de sensibilisation aux TIC en s'appuyant sur la fête de l'Internet (fin mars 2006).
- Action 5, promotion du territoire et de ses produits : poursuite de la communication et de la promotion du territoire au fil des demandes.

Volet 2 : soutien à des coopérations interterritoriales et transnationales

Au niveau interterritoriale :

Le projet SIGARE (Système d'Information Géographique d'Aménagement Rural et Environnemental) dont le chef de file est notre GAL Pays de Guéret, rassemble 4 autres GAL : le Pays de Combrailles en Marche, le Pays Basque intérieur, le Pays du Trégor-Goëlo et le Pays du Gapençais. La phase 2 est lancée et concerne la réalisation d'une application SIG en collaboration avec le service de la conservation du patrimoine de la Creuse. Un SIG sur le thème patrimoine devrait être mis en ligne vers la fin 2006. Cette opération pourrait préfigurer un SIG départemental géré par le CG 23. Cette même année 2006 devrait permettre la réalisation d'actions de sensibilisation à l'usage du SIG auprès des acteurs locaux du territoire.

Au niveau transnational :

Deux avant-projets sont en cours avec une demande de soutien financier de 3 000 € pour chacun, afin d'établir avant la fin 2005, une coopération transnationale avec la Suède, et une autre avec l'Espagne :

- projet « e-eldery-c@re » : la coopération entre les trois territoires de Guéret, Trento (Italie) et de Sandviken (Suède) aboutira sur l'organisation à Guéret en septembre 2006, d'un colloque européen sur le vieillissement et d'un salon domotique international. Des échanges de groupes professionnels liés à la domotique et aux personnes dépendantes pourront également démarrer.
- projet : « Valorisation et sensibilisation à la culture occitane par la création et la diffusion d'un spectacle vivant et d'un document audiovisuel » devrait démarrer courant 2006. Cette opération est portée par le Pays de Guéret avec les 4 GAL Portes de Gascogne, Armagnac, Midi-Quercy et Périgord Vert.

Volet III : mise en place de réseaux interrégionaux

Poursuite des relations avec le réseau « C+SOLEADER » qui regroupe 47 GAL de la grande région centre sud-ouest en étroite collaboration avec le Conseil Régional du Limousin.

Que la conclusion de ce rapport d'exécution soit aussi l'occasion de remercier d'abord l'ensemble des porteurs de projets qui agissent sur le Pays de Guéret, mais aussi tous les bénévoles du Comité de programmation qui par leur présence régulière démontrent l'intérêt qu'ils portent à la programmation Leader+ et enfin, plus particulièrement à Mmes Breiller-Tardy, Laborie et M. Gibiat de la délégation régionale CNASEA du Limousin, ainsi que Melle Decouchon et M. Denis de la Mission Europe du Conseil Général.

GUERET le 20 février 2006
Philippe Ponsard